



Debout pour exiger la séparation du MEDEF et de l'Etat !

Le syndicat SUD invite tous ceux qui veulent dire NON ...

NON aux licenciements collectifs ou individuels facilités, soi-disant pour embaucher !

NON à la remise en cause des 35H par le biais d'accords d'entreprise !

NON à la modulation du temps de travail sur 3 ans !

NON aux heures sup payées au rabais !

NON à la casse du socle commun qu'est encore le Code du Travail !

Non à l'inversion de la hiérarchie des normes dans la négociation collective (un accord d'entreprise pourrait être moins disant que le code du travail) !

...à se mettre en grève le 31 mars !

Des alternatives existent :

OUI à des politiques d'emploi socialement justes et écologiquement utiles, pour renforcer le lien social dans les territoires en difficulté !

OUI à un statut du-de la salarié-e qui permette une continuité des droits entre deux emplois !

OUI au partage du temps de travail

pour permettre à chacun de trouver sa place dans la société !

OUI au partage des richesses !

La réforme du travail que prépare la **loi El Khomri** est toujours aussi inique, mais prend l'eau de toutes parts : malmenée, jugée sauvage et libérale par la rue, elle a dû être remaniée ces dernières semaines provoquant la colère des organisations patronales qui l'avaient dans un premier temps plébiscitée ! Ces dernières réclament de nouveaux ajustements, après ce rétropédalage ridicule du gouvernement. Ce projet de loi à peine édulcoré provoque toujours la colère des syndicats, attise l'angoisse des jeunes, déboussole la majorité et consterne l'opposition. Ceux qui le défendent au nom d'un prétendu pragmatisme servent en réalité un dogme ultra-libéral qui joue sur la peur et s'est déjà propagé ailleurs en Europe.

Le syndicat SUD demande son retrait pur et simple.

Dans le même temps, la menace de création d'un **statut de CDI intermittent** dans l'audiovisuel public et privé annonce une maxi-flexibilité, voire un asservissement des professionnels qui deviendraient esclaves des chaînes de télévision : à disposition des patrons, pour des salaires de misère. Actuellement sur la table des négociations au ministère du travail, ce nouveau contrat promet avilissement et paupérisation à ceux qui se le verront imposer : un recul social dans la droite ligne de la précarisation et de la flexibilité promises à tous les salariés dans la future loi Travail.

Le syndicat SUD demande le retrait pur et simple de ce projet de CDI intermittent.

Deux raisons majeures d'être en grève et dans la rue jeudi 31 mars !